## PASSERELLE

N°42 / SEPTEMBRE 2018

## LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET NATUREL AU COEUR DU CENTRE HOSPITALIER OUEST RÉUNION

Alors que le chantier du CHOR entre dans sa toute dernière ligne droite, les références au patrimoine historique et naturel de la Réunion sont désormais bien visibles sur le site.

Pour assurer la cohérence du nouvel hôpital avec son territoire, le projet de construction s'est appuyé dès le départ sur les composantes fondamentales du paysage et de son passé agricole. L'ensemble du Domaine de la Poncetière est en effet inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis le 9 janvier 2008. L'entrée se fait donc par un parc classé de plusieurs hectares, avant de converger vers l'ensemble bâti de l'ancienne demeure agricole.

Cet ensemble patrimonial est désormais rénové. Nouvelles toitures, nouveaux lambrequins : ces bâtiments anciens seront bientôt prêts à abriter divers usages et services : cafétéria, lieu de culte, associations d'usagers, bureaux etc. L'ensemble composera bientôt un « village hospitalier » en relation avec la place centrale et le hall de l'hôpital.

Dans cette zone, la végétation omniprésente est intégrée au projet par des coulées vertes qui pénètrent au cœur des bâtiments. Dans un climat tropical soumis aux fortes chaleurs et aux aléas climatiques, les constructions ont été positionnées dans le sens Est / Ouest des vents dominants afin de se protéger du soleil et d'utiliser au mieux les courants d'air pour favoriser la ventilation naturelle.

Enfin, la zone est en partie traversée par le fameux Canal Lemarchand, une des plus brillantes réalisations réunionnaises du XVIIIème siècle, sera. Cet élément patrimonial a été conservé, restauré et intégré au système de captage capter des eaux de pluies et de ruissellement. Il s'intègre également à l'aménagement paysager des aires de stationnement.

En terme de végétation, la trame globale du site reprend les différentes ambiances du site existant. Le jardin par exemple il se trouve au cœur du site (en lieu et place de







l'ancien hameau) et met en valeur les différentes variétés endémiques et indigènes de la région dans un parcours pédagogique. Cette esplanade est en cohérence avec l'ancienne trace historique des lieux et s'ouvre naturellement sur le parc. Ce dernier a d'ailleurs été conçu comme le véritable «poumon vert» du site. C'est un ensemble de grands arbres de différentes variétés inspiré du jardin de la Compagnie des Indes à Saint-Denis. Une promenade principale (ou parcours de santé) y dessine une boucle et dessert, par de nombreux petits cheminements, les stationnements publics.

Plus en périphérie, ces aires de stationnement au sud du parc sont implantées dans un système de noues végétales avec des espèces aux feuillages légers dans les tons de gris/vert. Quelques arbres existants ont été conservés et complétés pour apporter de l'ombre au parking du personnel. Récemment plantés, les nouveaux arbres demanderont bien entendu un peu de patience avant de fournir l'ombre recherchée En lisière, la végétation existante a été conservée pour maintenir un filtre naturel entre le parking et le parc. Elle est composée d'essences à la floraison remarquable et parfumée. Enfin l'allée principale consitue la colonne majeure de l'ensemble : elle est marquée par la plantation d'arbres remarquables comme le Camphrier (Cinnamomum camphora) ou le Margousier (Azadirachta indica).





